



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 juin 2007 — N° 25

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 22 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal

La motion est adoptée.

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 19 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

n° 20 Loi modifiant la Loi sur les assurances, la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

21 juin 2007

M. Fournier, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 2 Loi donnant suite au discours sur le budget du 23 mars 2006 et à certains autres énoncés budgétaires

La motion est adoptée.

n° 17 Loi modifiant la Loi sur le curateur public et la Loi sur le ministère du Revenu

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission municipale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 308-20070621)

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le Plan stratégique 2006-2011 de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

(Dépôt n° 309-20070621)

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 310-20070621)

21 juin 2007

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le Plan d'action annuel 2007-2008 d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 311-20070621)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 312-20070621)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Reid (Orford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 184 membres des coopératives d'habitation du Possible, Melbourne, Les Enfants terribles et La Rive Gauche, de la région de Sherbrooke, concernant la reconduction du programme AccèsLogis.

(Dépôt n° 313-20070621)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Copie d'une lettre qu'il a adressée à M. Michel L. Turcotte, président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, le 15 juin 2007, demandant un rapport suite à la publication du rapport spécial du Vérificateur général du Québec concernant la vérification particulière sur la vente du placement d'Hydro-Québec dans Meiya Power Company Limited.

(Dépôt n° 314-20070621)

21 juin 2007

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 20 juin 2007 sur le rapport de la commission plénière qui a étudié les crédits supplémentaires n° 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° 9 en annexe)

Pour : **67** Contre : **40** Abstention : **0**

Projets de loi de crédits

Du consentement de l'Assemblée, Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose :

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 15, Loi n° 2 sur les crédits, 2007-2008 ;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté ;

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 10 en annexe)

Pour: **67** Contre: **40** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 15, Loi n° 2 sur les crédits, 2007-2008, est adopté.

21 juin 2007

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (L.R.Q., c. C-12), monsieur Gaétan Cousineau, directeur général de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, soit nommé membre et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter du 17 septembre 2007, en remplacement de M^e Pierre Marois.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M. Gaétan Cousineau et un extrait de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

(Dépôt n° 315-20070621)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 11 en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1, modifié par le chapitre 22 des lois de 2006), M^e Hélène Grenier soit nommée de nouveau membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

21 juin 2007

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M^e Hélène Grenier, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 316-20070621)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 12 en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1, modifié par le chapitre 22 des lois de 2006), M^e Christiane Constant soit nommée de nouveau membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section de la surveillance, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M^e Christiane Constant, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 317-20070621)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

21 juin 2007

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **13** en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 106 et 107 de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1), M^e Anne Robert Payne, avocate plaidante au contentieux au ministère de la Justice, soit nommée membre de la Commission de la fonction publique, pour un mandat de cinq ans à compter du 4 septembre 2007.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M^e Anne Robert Payne et un extrait de la *Loi sur la fonction publique*.

(Dépôt n° 318-20070621)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 106 de la *Loi sur la fonction publique*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **14** en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **0**

21 juin 2007

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE conformément aux articles 121 et 122 de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1), soit constituée une liste de commissaires suppléants pour entendre les appels interjetés devant la Commission de la fonction publique en vertu des articles 33, 35 et 127 de cette loi, lorsqu'un surplus de travail le justifie, pour une période d'une année à compter des présentes :

- M^e Bernard Bastien, arbitre de grief et de différend ;
- M^e Francine Beaulieu, arbitre de grief ;
- M. Pierre A. Fortin, arbitre de grief et médiateur ;
- M^e Jean-Guy Ménard, arbitre de grief et médiateur ;
- M. Michel Poirier, ex-membre de la Commission de la fonction publique ;
- M. Marc Poulin, arbitre de grief et médiateur.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Les curriculum vitae des six commissaires suppléants et un extrait de la *Loi sur la fonction publique*.

(Dépôt n° 319-20070621)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 122 de la *Loi sur la fonction publique*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 15 en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, M. Schneeberger (Drummond) et M. Ferland (Ungava) proposent conjointement :

21 juin 2007

QUE l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion du solstice d'été, aujourd'hui le 21 juin, la Journée nationale des Autochtones et qu'elle reconnaisse l'apport de ceux-ci à la vie collective et à la diversité culturelle du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Curzi (Borduas), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M. Benjamin (Berthier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 30^e anniversaire de l'adoption de la Charte de la langue française le 26 août 1977.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 146 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports, procède à une consultation générale et tiennent des auditions publiques à compter du 18 septembre 2007 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 24 août 2007 ;

QUE le ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

21 juin 2007

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est demandé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 16 en annexe)

Pour: **108** Contre: **0** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques, est adopté.

21 juin 2007

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 13 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 13 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

Commission plénière

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique.

La motion est adoptée.

Le projet de loi n° 13 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 13 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Club de Golf Knowlton inc., soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Club de Golf Knowlton inc., soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption du principe

Mme Richard (Duplessis) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption

Mme Richard (Duplessis) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

21 juin 2007

Adoption du principe

M. Simard (Richelieu) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Ville de Sorel-Tracy, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 203 est adopté.

Adoption

M. Simard (Richelieu) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Ville de Sorel-Tracy, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 203 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 16 octobre 2007, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 12 h 43, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 octobre 2007, à 14 heures.

21 juin 2007

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 21 juin 2007, à 15 h 02, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 4 Loi abrogeant la Loi concernant la prestation des services de santé par les médecins spécialistes
- n° 13 Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique
- n° 15 Loi n° 2 sur les crédits, 2007-2008
- n° 21 Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques
- n° 200 Loi concernant Le Club de Golf Knowlton inc.
- n° 202 Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier
- n° 203 Loi concernant la Ville de Sorel-Tracy

Le Président

MICHEL BISSONNET

21 juin 2007

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur le rapport de la commission plénière qui a étudié les crédits supplémentaires n° 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008 :

(Vote n° 9)

POUR - 67

Arcand	Courchesne	James	Normandeau
Arseneau	Cousineau	Jérôme-Forget	Ouellette
Auclair	Curzi	Kelley	Pagé
Beauchamp	Deslières	Lapointe	Paquet
Béchar	Dionne-Marsolais	[Crémazie]	Pelletier
Bédard	Doyer	L'Écuyer	[Chapleau]
Bergeron	Drainville	[Pontiac]	Pelletier
Bérubé	Dubourg	Legault	[Rimouski]
Blais	Dufour	Lelièvre	Reid
Bouchard	Dupuis	Lemay	Sklavounos
Boulet	Fournier	Lemieux	St-Pierre
Charest	Gaudreault	Lessard	Thériault
Charlebois	Gautrin	MacMillan	Tomassi
Cholette	Gendron	Malavoy	Trottier
Clermont	Girard	Maltais	Vallée
Cloutier	Gonthier	Marcoux	Vallières
Copeman	Hamad	Marsan	Whissell
Couillard	Houda-Pepin	Morasse	

CONTRE - 40

Auger	Desrochers	Laporte	Riedl
Beaupré	Diamond	Leblanc	Roy
Benjamin	Domingue	L'Écuyer	[Montmagny-L'Islet]
Benoit	Dorion	[Saint-Hyacinthe]	Roy
Bonnardel	Dumont	Légaré	[Lotbinière]
Caire	Francoeur	Lévesque	Roy Verville
Camirand	Gingras	Merlini	Schneeberger
Charbonneau	Gosselin	Méthé	Taillon
Damphousse	Grandmont	Morin	Therrien
De Martin	Grondin	Morissette	
Deschamps	Lapointe	Picard	
	[Groulx]	Proulx	

21 juin 2007

Sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 15, Loi n° 2 sur les crédits, 2007-2008, qu'elle en adopte le principe et qu'elle l'adopte :

(Vote n° 10)

(Identique au vote n° 9)

21 juin 2007

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M. Gaétan Cousineau soit nommé membre et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 11)

POUR - 107

Arcand	Damphousse	Jérôme-Forget	Normandeau
Arseneau	De Martin	Kelley	Ouellette
Auclair	Deschamps	Lapointe	Pagé
Auger	Deslières	<i>[Crémazie]</i>	Paquet
Beauchamp	Desrochers	Lapointe	Pelletier
Beaupré	Diamond	<i>[Groulx]</i>	<i>[Chapleau]</i>
Béchar	Dionne-Marsolais	Laporte	Pelletier
Bédard	Domingue	Leblanc	<i>[Rimouski]</i>
Benjamin	Dorion	L'Écuyer	Picard
Benoit	Doyer	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Proulx
Bergeron	Drainville	L'Écuyer	Reid
Bérubé	Dubourg	<i>[Pontiac]</i>	Riedl
Blais	Dufour	Légaré	Roy
Bonnardel	Dumont	Legault	<i>[Lotbinière]</i>
Bouchard	Dupuis	Lelièvre	Roy
Boulet	Fournier	Lemay	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Caire	Francoeur	Lemieux	Roy Verville
Camirand	Gaudreault	Lessard	Schneeberger
Charbonneau	Gautrin	Lévesque	Sklavounos
Charest	Gendron	MacMillan	St-Pierre
Charlebois	Gingras	Malavoy	Taillon
Cholette	Girard	Maltais	Thériault
Clermont	Gonthier	Marcoux	Therrien
Cloutier	Gosselin	Marsan	Tomassi
Copeman	Grandmont	Merlini	Trottier
Couillard	Grondin	Méthé	Vallée
Courchesne	Hamad	Morasse	Vallières
Cousineau	Houda-Pepin	Morin	Whissell
Curzi	James	Morissette	

21 juin 2007

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Hélène Grenier soit de nouveau nommée membre de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 12)

(Identique au vote n° 11)

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Christiane Constant soit de nouveau nommée membre de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 13)

(Identique au vote n° 11)

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Anne Robert Payne soit nommée membre de la Commission de la fonction publique :

(Vote n° 14)

(Identique au vote n° 11)

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que soient nommés des commissaires suppléants à la Commission de la fonction publique :

(Vote n° 15)

(Identique au vote n° 11)

21 juin 2007

Sur la motion de Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, proposant que le projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques, soit adopté :

(Vote n° 16)

POUR - 108

Arcand	Damphousse	Jérôme-Forget	Normandeau
Arseneau	De Martin	Kelley	Ouellette
Auclair	Deschamps	Lapointe	Pagé
Auger	Deslières	<i>[Crémazie]</i>	Paquet
Beauchamp	Desrochers	Lapointe	Pelletier
Beaupré	Diamond	<i>[Groulx]</i>	<i>[Chapleau]</i>
Béchar	Dionne-Marsolais	Laporte	Pelletier
Bédard	Domingue	Leblanc	<i>[Rimouski]</i>
Benjamin	Dorion	L'Écuyer	Proulx
Benoit	Doyer	<i>[Pontiac]</i>	Reid
Bergeron	Drainville	L'Écuyer	Riedl
Bérubé	Dubourg	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roy
Blais	Dufour	Légaré	<i>[Lotbinière]</i>
Bonnardel	Dumont	Legault	Roy
Bouchard	Dupuis	Lelièvre	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Boulet	Fournier	Lemay	Roy Verville
Caire	Francoeur	Lemieux	Schneeberger
Camirand	Gaudreault	Lessard	Simard
Charbonneau	Gautrin	Lévesque	Sklavounos
Charest	Gendron	MacMillan	St-Pierre
Charlebois	Gingras	Malavoy	Taillon
Cholette	Girard	Maltais	Thériault
Clermont	Gonthier	Marcoux	Therrien
Cloutier	Gosselin	Marsan	Tomassi
Copeman	Grandmont	Merlini	Trottier
Couillard	Grondin	Méthé	Turp
Courchesne	Hamad	Morasse	Vallée
Cousineau	Houda-Pepin	Morin	Vallières
Curzi	James	Morissette	Whissell